Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Charles-la-Forêt - Tome III

Saint-Charles-la-Forêt, c^on^ de *Grez-en-Bouère* (6 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (16 kil. N.-E.), à 24 kil. de *Laval.*

Anciens noms

Sanctus Carolus de Sylva, 1684 (Inscript.). — *Ecclesia sub titulo et invocatione Sancti Caroli de la Forest,* 1689 (Ins. eccl.). — *Saint-Charles* (Jaillot). — *Saint-Charles-la-Forêt* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes et grès du Culm. » D.-P. Œ.

Plateau dont les altitudes se tiennent entre 110 et 117 m., à la séparation des bassins de la Sarthe et de la Mayenne. Le bourg est central, relié au Buret (4 kil. E.) ; Grez-en-Bouère (6 kil. S.-E.) ; Longuefuye (7 kil. S.-S.-O.) ; Ruillé-Froidfont (8 kil. O.-S.-O.) ; le Bignon (7 kil. N.-O.) ; Meslay (4 kil. N.). La ligne ferrée à voie unique de Laval à Château-Gontier traverse à l'O. une pointe du territoire.

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Ramier-Chauvellerie, 1.061 hect. — « Il y a [en Meslay], écrit Miroménil (1696), augmentation d'une paroisse, nommée Saint-Charles-la-Forest, qui étoit autrefois la forest de Boire, qui a été défrichée et qui pouvoit porter 1.000 ℔ de tailles au soulagement des plus pauvres paroisses. » — Productions, d'après Le Paige : méteil, froment, avoine. — Beaucoup de landes, d'après la carte de 1706.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 21, de 1700 à 1710. — 455 hab. en 1726 ; — 100 feux en 1766 ; — de 400 à 450 communiants en 1776 ; — 525 hab. en 1795 ; — 472 hab. en 1803 ; — 532 hab. en 1821 ; — 562 hab. en 1831 ; — 544 hab. en 1841 ; — 523 hab. en 1851 ; — 486 hab. en 1861 ; — 436 hab. en 1871 ; — 429 hab. en 1881 ; — 333 hab. en 1891 ; — 340 hab. en 1900, dont 32 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 70 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 86 fermes en 1843. — En dépend le château de la Salle.

Bureau de poste de Grez-en-Bouère ; — chef-lieu de *perception* pour : Saint-Charles, Ballée, le Buret, Préaux, Ruillé-Froidfont et Villiers-Charlemagne.

Assemblée

Assemblée à la Sainte-Anne.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Laval, et du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du

canton de Grez-en-Bouère en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère.

L'*église,* ayant pour fondateur Charles de la Trémoïlle, comte de Laval, fut dédiée à saint Charles Borromée, dont une relique authentiquée en 1773 fut renfermée dans le socle d'une statuette. La première pierre, posée le 31 juillet 1684, par René de la Porte, juge civil de Laval, au nom du comte de Laval, recouvrait une inscription gravée sur cuivre retrouvée dans la démolition et conservée à côté de celle qui rappelle la réfection de l'église par M^gr^ Bouvier : *Angularem lapidem hunc ecclesiæ Sancti Caroli de Sylva celsissimus et potentissimus princeps Carolus de la Trémoïlle,… comes de Laval, … par Franciæ, poni curavit, cum post excisa stabula alta ferarum, templo presbyterioque constructis et spatiis antiquæ sylvæ suæ de Bouère in censum concessis, fundavit hanc parrochiam. Anno Domini 1684, nobilis DD. Renatus de la Porte, ordinarius urbis Lavallensis judex, vices gessit.* François Rousseau, sieur de la Roche, directeur général de la forêt, donna ses soins à la construction. Cette église, bénite avec le cimetière, le 22 mai 1689, par Jacques du Boismotté, vicaire général ; augmentée, grâce à deux dons de 600 ℔ de Jacques de Salles, en 1717 et 1720, dont le pignon était entrepris aux frais du duc de la Trémoïlle, en 1723, tombait en ruine en 1724. M. Bruneau des Plains, acquéreur de la terre de la Salle, s'engagea à la réparer si le comte de Laval donnait dix chênes pour la charpente et une somme de 500 ℔, ce qui fut accordé. L'édifice, tel qu'on le retrouve après la Révolution, ne comprenait que la nef et le chœur demi-circulaire, avec un clocher sur le milieu de la charpente. La grosse cloche fut nommée Marie par Jacques de Salles et Marie Bidou, sa femme, veuve de François Rousseau, le 28 mai 1702 ; la petite, par Jacques Martin, sieur de la Salle, neveu de Jacques de Salles, étudiant à Angers, le 30 mai 1706 ; la grosse, de nouveau, par le procureur du duc de la Trémoïlle, 16 avril 1732 ; et de nouveau en 1734 et 1772.

Marie Bidou fonda en 1700 la première messe du dimanche, et son mari, Jacques de Salles, l'entretien de la lampe. M^lle^ Bruneau, dame des Plains, dota de nouveau en 1758 la première messe des fêtes et dimanches.

En 1842, M^gr^ Bouvier, en souvenir du baptême qu'il avait reçu dans la pauvre église, fit reconstruire le chœur et le transept et la consacra le 16 mai 1843. La nef fut rebâtie vers 1856 sur les plans de M. Renous, ainsi que la première partie.

Cure à la présentation du comte de Laval qui l'avait fondée et avait donné 12 journaux de terre comme temporel.

Curés : Claude *Poisson,* 1689, inhumé dans l'église le 11 décembre 1709. — Pierre *Bachelot,* demeurant à Meslay, 28 février 1710, inhumé le 25 septembre 1720. — Julien *Le Breton-Paichardière,* vicaire aux Quinze-Vingts à Paris, 13 octobre 1720, inhumé le 6 novembre 1729, âgé de trente-sept ans. — Joseph-Jean *Salmon des Crosnières,* prêtre habitué à Saint-Vénérand de Laval, 30 novembre 1729, † 1772. — Olivier-Charles *Renusson,* sieur de la Maison-Neuve, fils de Pierre R., sieur de la Chaussée, notaire à Saint-Ouen-des-Toits, vicaire à Montigné, installé le 1^er^ mars 1772, « bon curé, d'un bon caractère » (note de l'évêché en 1778), signe au Mans, le 30 mars 1789, la protestation contre les articles révolutionnaires du cahier du clergé, est élu en 1790 maire de sa commune, prête avec son vicaire, le 13 février 1791, le serment « en tout ce qui n'est pas contraire à la religion catholique » et administre sa paroisse jusqu'en 1792, époque à laquelle il est interné aux Cordeliers de Laval, puis déporté à Jersey. Rentré un des premiers à la pacification, il fut accusé, le 28 décembre 1796, par l'agent municipal de Saint-Charles, d'avoir dit en chaire que tous les prêtres jureurs et ceux qui assistaient à leurs offices seraient damnés, et décrété d'arrestation. Mais il sut déjouer toutes les recherches et regagner l'Angleterre, où il mourut. René Dubois, vicaire, détenu aux Cordeliers avec son curé, s'embarqua à Granville pour Jersey, le 16 septembre 1792, et, à son retour, se fixa comme prêtre habitué à Arquenay, sa paroisse natale.

Jacques Jaunet, aumônier de l'armée vendéenne, réfugié à Saint-Charles, desservit la paroisse et y fut arrêté au commencement de 1797, puis incarcéré au château de Laval d'où il s'évada. Le 24 décembre 1796, il faisait encore un baptême solennel dans l'église de Grez-en-Bouère.

Les six intrus nommés à Saint-Charles refusèrent ou n'osèrent y venir demeurer.

Après le Concordat : Charles-Jean *Roussin,* vicaire insermenté de Préaux, 1803, † 1808. — Jean-François *Frescher,* 1808, † 1822. — Julien *Mimart,* 1822, † 1827. — Alexis-Michel *Leroyer,* 1828, † 1851. — François-Jean-Baptiste *Leroyer,* 1851-1877, † 1891, laissant plus de trente prêtres formés à son école. — Félix *Betton,* 1877-1883. — François *Huard,* 1883.

Presbytère, jadis composé seulement d'un rez-de-chaussée, reconstruit par M. Leroyer, 1829.

Cimetière, primitivement contigu à l'église, transféré, depuis sa reconstruction, sur la route de Longuefuye. La croix a pour marche-pied la pierre tombale de M. le curé Salmon et de sa mère.

Écoles

Écoles. — Il y avait avant la Révolution une école de charité pour les garçons, jouissant d'une rente de 80 ℔, suivant la déclaration des habitants en 1791. M^lle^ Renée Bruneau des Plains fonda sur sa métairie des Trois-Pruniers une rente de 300 ℔ pour une sœur de charité, chargée de l'école des filles et du soin des pauvres. Puis, en 1780, ayant fait ses vœux aux Ursulines de Laval, elle compléta sa fondation par le don d'une maison attenante à la cour du principal manoir de la Salle, dans le bourg, garnie de meubles, et par la constitution d'une rente sur le clergé, au capital de 8.000 ℔. Il y eut depuis deux sœurs, chargées de fournir aux pauvres remèdes, bouillons et vêtements. — Aujourd'hui école laïque pour les garçons ; école dirigée par deux sœurs d'Évron pour les filles, laïcisée en 1898.

Établissements de charité

Bureau de charité ayant un revenu annuel de 43 fr.

Féodalité

Féodalité. — Défriché sur la forêt de Bouère qui, pour la presque totalité, était comprise dans les limites de Meslay et faisait partie de cette châtellenie, le territoire paroissial ne changea pas de condition et ne forma jamais un fief distinct.

Notes historiques

Notes historiques. — Ce territoire de défrichement si récent où l'on mentionne la trouvaille insignifiante d'une hache néolithique à la Rivière, mais où l'on signale le croisement de plusieurs routes, ne laisse pas d'offrir quelques localités anciennement dénommées : Meré, Lignières, Villeneuve, le Grollay, sans parler du Boisloup et de Chantemelle, qui sont tout de circonstance.

Le défrichement de la forêt de Bouère avait commencé vers 1640 par une vente considérable de bois destiné à la marine. Les endroits défrichés furent successivement arrentés au prix de 40 sols plus un sol de cens par journal. En 1676, le 18 mai, par acte devant Chotard, notaire à Château-Gontier, et le 23 juillet 1683, avec le concours de François Lemoine, notaire et arpenteur, les curés riverains s'entendirent pour la fixation des limites

respectives, mais sans la participation de l'autorité religieuse. Cependant la culture empiétait toujours. Par acte passé devant Guyet et Dejean, notaires à Paris, le 30 octobre 1683, Charles de la Trémoïlle décida de créer une paroisse distincte, du consentement de l'évêque du Mans. Il fit l'année suivante commencer l'église au grand carrefour des chemins de Sainte-Suzanne à Château-Gontier et de Saint-Denis-d' Anjou à Laval. Le 5 mars 1686, l'église étant construite et à la réquisition du duc de la Trémoïlle, M. Pierre Bureau, curé de la Trinité et doyen de Laval, après assignation donnée aux curés de Meslay, du Bignon, de Ruillé, de Grez-en-Bouère, de Bouère et du Buret, se transporta sur les lieux avec Julien Le Clerc du Flécheray, avocat fiscal du comté, et des experts pour déterminer les limites de l'ancienne forêt qui devaient être celles de la nouvelle paroisse. Le curé du Buret ne fit aucune opposition, tous les autres élevèrent des prétentions sur les dîmes. M. Faron, curé de Grez-en-Bouère, déclara qu'il était prêt à établir un prêtre au village de Gérigné « dans lequel il y a, disait-il, une chapelle construite dans un cimetière, qui semblent n'avoir été érigés que pour le soulagement des peuples de la forest, en laquelle il y a fort longtemps qu'il n'a administré les sacrements et y dit encore la messe de fois à autre. » En deux jours, le travail de délimitation fut réglé. M. Jacques du Boismotté bénit l'église et le décret érigeant la paroisse fut rendu au Mans le 7 septembre 1689. Jusqu'au milieu du XVIII^{e} s., le duc de la Trémoïlle continua de donner des afféagements.

Le cahier de 1789, signé de huit noms — V. Dubois, syndic, — plein de respect pour le roi, demande une loi unique « pour tous les enfants d'un père commun, » l'unité des poids et mesures, l'abolition de la milice, des traites et péages, des garennes, l'augmentation de la maréchaussée. — Le 8 octobre 1794, les Chouans coupent l'arbre de la liberté ; ils enlèvent le 17 mai 1795 la moitié d'un convoi de grains escorté de trois cent trente hommes. — Le 25 mai 1832, c'est à Saint-Charles que se termine le combat commencé à Chasnay. — 31 janvier 1871, les avant-postes français y sont établis.

Maires

Maires : M. *Renusson,* curé, 1790, 1791. — *Dubois,* décembre 1792, fructidor an II. — Sulpice *Leroyer* fils, démissionnaire, 1800. — *Dubois* père, 1er novembre 1800, † 1803. — *Maillard,* 3 février 1803. — Sulpice-René *Leroyer,* 1808, 1813. — *Bruneau-Vigonnière,* 1813, 1814. — Philippe *Bruneau-Miré,* janvier 1814, 1816. — *Bruneau-Vigonnière,* 1821, 1825. — Sulpice-René *Leroyer,* 1825, 1835. — Jacques *Loison,* 1835, 1837. — René *Loison,* 1837-1840. — Jacques *Loison,* 1840, 1844. — Alexandre *Delaunay,* 1844, 1852. — Charles *Lefebvre de Saint-Aiglan,* 1853, 1860. — Jacques *Loison,* 1860, † 1862. — Auguste-Joseph *Fouret,* 1862. † 1874. — Julien *Cormier,* 1875-1884. — *Lefebvre de Saint-Aiglan,* 1884-1891. — Germain *Godivier,* 1891-1892. — Charles *Oger,* 1892-1896. — Guy *Lefebvre de Saint-Aiglan,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis le 3 juin 1689. — Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — Couanier, *Hist. de Laval,* p. 428. — Bourjolly, *Mémoires,* t. II, p. 140. — *Echo,* 1848. — Corresp. de Duhesme. — Arch. de la M., B. 96, 102, 439 ; dossier sur la délimit. de Saint-Charles, 1686 ; L. 237. — E. Moreau, *Trois évasions,* p. 32. — La Frégeollière, *Mémoires,* p. 100.

Localités

Pour les localités, voir l'art. *la Salle,* etc.